



- D'approuver la participation de la commune de Saint-Lary-Soulan à l'annuité d'emprunts du SIVU Auré 2000 de l'exercice 2025 pour un montant de 1 152 692,24 €.

Accusé de réception en préfecture  
065-216503888-20260311-DEL-2026-28-DE  
Date de transmission : 16/03/2026  
Date de réception en préfecture : 16/03/2026

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et ans que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 11 mars 2026



Le maire,

André Mir